

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1040

2 mai 2013

### SOMMAIRE

A3F S.à r.l. ....	49914	M-F LUX S.A. ....	49892
Activtrading S.à r.l. ....	49916	MILLE et 1 CHIENS S.à r.l. ....	49915
Apaulus Luxembourg S.à r.l. ....	49890	nextKK Holdings S.C.S. ....	49913
Argyle Luxco 1 S.à r.l. ....	49918	nextKK KLIČKA S.C.S. ....	49913
Argyle Luxco 2 S.à r.l. ....	49917	Nord Plâtre Sàrl ....	49892
Arlington Berkeley Luxembourg S.C.A. .....	49890	NW G 2 S.à r.l. ....	49893
Association des parents d'élèves de l'ensei- gnement préscolaire et primaire de la commune de Clemency ....	49889	OA.SYS.Luxembourg S.A. ....	49893
B-lond S.A. ....	49914	OPCTN S.A. ....	49915
Calfin Metal Trading International S.A. ..	49915	PEAK-Property Invest S.à r.l. ....	49917
Cavenagh Asia Feeder Fund S.C.A. SICAV- SIF ....	49891	Retail Mena Holdings S.à r.l. ....	49877
Cerep Ares GP S.à r.l. ....	49919	Ryder Capital Luxembourg Limited ....	49874
CEREP Cityliving S.à r.l. ....	49919	SHCO 11 S.à r.l. ....	49916
Chaussures Ries S.à r.l. ....	49919	Siba Sàrl ....	49891
Crown Packaging Lux II S.à r.l. ....	49890	Société du Parking Guillaume SA ....	49917
Diamonds and Pearls S.à r.l. ....	49914	Société luxembourgeoise de Leasing BIL- LEASE ....	49918
Every-1 ....	49874	SSCP Rotor S.à r.l. ....	49916
Frasia Intermediate S.à r.l. ....	49899	SSCP SAR Holdings S.C.A. ....	49916
Hasseberg (Lux) S.à r.l. ....	49877	SSCP SAR Parent S.à r.l. ....	49916
INEOS Holdings Luxembourg S.A. ....	49892	SSCP Security Holding SCA ....	49915
In Globo Consult S.A. ....	49919	SSCP Security S.à r.l. ....	49915
International Corporate & Facility Office S.A. ....	49920	Th-VEST HOLDING S.A., SPF ....	49918
International Corporate & Family Office .....	49920	Tiber Holding S. à r.l. ....	49877
KKR NTC S.à r.l. ....	49920	Valstar Investment S.A. ....	49918
Koike S.A. ....	49920	Value Portfolio ....	49914
Lokris S.à r.l. ....	49919	Valve S.à r.l. ....	49913
London Trade Company S.A. ....	49892	Vireos Investment Fund S.A., SICAV-SIF .....	49912
Lux - Garage ....	49891	Webster International S.à r.l. ....	49913
Meranti Investments S.à r.l. ....	49891	Weinberg Real Estate Holding S.à r.l. ....	49918
		Wheels Communication S.A. ....	49917
		Wilton 18 S.A. ....	49917
		Yetstream International S.à r.l. ....	49913

**Ryder Capital Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 149.961.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 novembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 décembre 2012.

Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2013033365/13.

(130040163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2013.

**Every-1, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4362 Esch-sur-Alzette, 9, avenue des Hauts-Fourneaux.  
R.C.S. Luxembourg B 175.778.

**STATUTS**

L'an deux mille treize, le treize février;

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1. La société anonyme "AETHOS HOLDING S.A.", établie et ayant son siège social à L-1134 Luxembourg, 22, rue Charles Arendt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167967, dûment représentée par son administrateur unique Monsieur Victor DE WITT, sans état, né à Neuilly-sur-Seine (France), le 21 octobre 1979, demeurant à L-1134 Luxembourg, 22, rue Charles Arendt; et

2. Monsieur Thierry BEZIER, consultant, né à Châteauroux (France), le 26 novembre 1980, demeurant à F-75010 Paris, 114, Rue de Maubeuge.

Les deux sont ici représentés par Madame Virginie KLOPP, juriste, demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Objet - Durée -Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente, entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "EVERY-1", (ci-après la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

**Art. 2.** La Société a pour objet diverses prestations en matière de systèmes informatiques, et notamment le développement de software et le conseil.

La Société aura également pour objet diverses prestations en matière de publicité et d'événementiels.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

## **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12.400,- EUR), représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-QUATRE EUROS (124,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

La Société aura un capital social autorisé de DEUX CENT QUARANTE HUIT MILLE EUROS (248.000,- EUR), divisé en DEUX MILLE (2.000) parts sociales de CENT VINGT-QUATRE EUROS (124,- EUR) chacune.

La gérance est par la présente autorisée à émettre de nouvelles parts sociales, afin d'amener le capital social total de la Société au capital total autorisé de la Société de manière intégrale ou partielle, et de temps à autre déterminée de manière discrétionnaire ainsi que d'accepter des souscriptions pour de telles parts sociales à tout moment avant la fin d'une période de cinq ans à partir de la date de publication de l'acte de constitution du 13 février 2013.

La gérance est autorisée à déterminer de temps à autre les conditions pour toute souscription de parts sociales.

Si la gérance effectue une augmentation de capital totale ou partielle, conformément aux dispositions ci-dessus, il sera obligé d'effectuer toutes les démarches lui permettant de modifier le présent article pour enregistrer la modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser les mesures requises pour l'exécution et la publication de tels changements.

La période de cette autorisation pourra être prolongée par résolution de l'assemblée générale des associés de temps à autre, de la manière requise pour la modification de ces statuts.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

## **Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 11.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 14.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 15.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'/aux associé(s) en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

La gérance est autorisée à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. la gérance préparera une situation intermédiaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;
2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

##### *Souscription et libération*

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) La société "AETHOS HOLDING S.A.", prédésignée, cinquante et une parts sociales, . . . . .	51
2) Monsieur Thierry BEZIER, préqualifié, quarante-neuf parts sociales, . . . . .	49
Total: cent parts sociales, . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-4362 Esch-sur-Alzette, 9, avenue des Hauts Fourneaux.
2. Monsieur Victor DE WITT, sans état, né à Neuilly Sur Seine (France), le 21 octobre 1979, demeurant à L-1134 Luxembourg, 22, rue Charles Arendt, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.
3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, ès-qualités qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. KLOPP, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 février 2013. LAC/2013/6980. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2013.

Référence de publication: 2013034152/149.

(130042147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2013.

---

**Tiber Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 170.359.

---

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 19 novembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 19 décembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013033376/13.

(130040183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2013.

---

**Retail Mena Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 171.771.

---

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 12 novembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 12 décembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013033364/13.

(130040149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2013.

---

**Hasseberg (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 17.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.810.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and thirteen, on the sixth of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Stichting Administratiekantoor Hasseberg, with registered office at Prins Bernhardplein 200, NL-1097JB Amsterdam and registered with the Dutch Commercial Register under number 57399077,

here represented by Mrs Corinne PETIT, employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal in Amsterdam (The Netherlands) on March 6<sup>th</sup>, 2013.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**1. Form - Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name "Hasseberg (Lux) S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders passed in accordance with these Articles -including Article 13 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the Law ("Luxembourg Law").

2.3 However, the sole manager of the Company (the "Sole Manager"), or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company (the "Board of Managers") is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers.

2.5 The Company may have offices or branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 The Company's object is to directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities and/or trusts in relation to the real estate asset portfolio known as the Eva Portfolio (the "Portfolio") formed by properties in the Netherlands (the "Properties") held by a Dutch law company holding legal title to certain intercompany loan receivables relating to the Properties (the "ICL"), by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations;

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means in relation to the Portfolio;

3.3 The Company may make real estate related investments in relation to the Portfolio whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments;

3.4 The Company may also render every assistance in relation to the Portfolio, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector;

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions in relation to the Portfolio, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds, only from Connected Companies and with a view to finance its investment in the Portfolio, through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Connected Company on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of the Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its above mentioned objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.** The corporate capital is fixed at seventeen thousand euro (EUR 17,000), represented by seventeen thousand (17,000) shares having each a nominal value of one euro (EUR 1) each, divided into six (6) classes, as follows:

- twelve thousand five hundred (12,500) class A shares,
- nine hundred (900) class B shares,
- nine hundred (900) class C shares,
- nine hundred (900) class D shares,
- nine hundred (900) class E shares,
- nine hundred (900) class F shares,

together referred to as the "Class of Shares" or the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles.

5.2 The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.3 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

- The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares such cancellations and repurchases shall be made in the reverse numerical order (starting with the class F).

- In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares, such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of Shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

5.4 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.5 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts and in accordance with the provisions of article 15 of the Articles. The Total Cancellation Amount for each of the Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.6 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

For the purposes of this Article 5, the following words shall have the following definitions:

- "Available Amount" means in relation to the Shares the total amount of net profits attributable to the Class of Shares (as determined in accordance with article 15 of the Articles) of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to Article 15 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced to the extent this correspond to available amounts in accordance with law by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount;

NP= net profits attributable to the Class of Shares in accordance with the provisions of Article 15 of the Articles (including carried forward profits as determined for the relevant class of class of Shares in accordance with the provisions of Article 15 of the Articles);

P= any freely distributable reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled to the extent this correspond to available amounts in accordance with law;

L= losses (including carried forward losses);

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

- "Cancellation Value Per Share" means the cancellation amount per Share to be paid to the Shareholders.

- "Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

- "Interim Accounts Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

- "Total Cancellation Amount" means the amount to be paid as the redemption price for the Shares so redeemed.

5.7 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.8 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

## **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

## **7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Without prejudice to Article 7.2.2 below, Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

## **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a Sole Manager.

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute the Board of Managers or conseil de gérance.

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the signature of two Managers.

## **11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.**

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of Managers, any two Managers may delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of Managers, two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## **12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4, 13.5 and 13.6, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in these Articles 13.3, any resolution to change these Articles (except for change of the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by unanimous vote of the Shareholders.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by a unanimous vote of the Shareholders.

13.6 The following matters also require the approval of all the Shareholders:

- approval of annual accounts; and,
- allocation of annual results and declaration of annual dividends.

13.7A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.8 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.9

13.9.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.9.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders.

13.9.3 Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.9.1 and the above provisions of Article 13.9.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

### **14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of Managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of Managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

14.4 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the Law.

### **15. Distribution right of shares.**

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance the Articles above and in accordance with the following provisions:

- the holders of class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the class A Shares held by them, then,
- the holders of class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the class B Shares held by them, then,
- the holders of class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the class C Shares held by them, then,
- the holders of class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the class D Shares held by them, then,

- the holders of class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the class E Shares held by them, then,
- the holders of class F Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding Class of Shares (by alphabetical order, e.g. class F Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially class E Shares).

15.4 In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law and in accordance with the other applicable provisions of the Law.

15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of Managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) in accordance with the distribution provisions described in Article 15.3 before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

## 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

16.4 Any liquidation proceeds shall be distributed in accordance with the distribution provisions provided for in Article 15.3.

## 17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles: 17.2a reference to:

- a) one gender shall include each gender;
- b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.3 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.4 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.5 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31<sup>st</sup>, 2013.

### *Subscription - Payment*

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Subscriber	Numbers of shares	Subscription price (EUR)
Stichting Administratiekantoor Hasseberg . . . . .	- 12,500 class A shares, - 900 class B shares, - 900 class C shares, - 900 class D shares, - 900 class E shares, - 900 class F shares.	17,000
Total . . . . .	17,000	17,000

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of seventeen thousand euro (EUR 17,000) entirely allocated to the share capital of the Company is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital adopted through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as Managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Mr Jonathan LEPAGE, manager, born in Namur (Belgium) on August 27<sup>th</sup>, 1975, having its professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Mr Oliver WOLF, manager, born in Bendorf (France) on April 1<sup>st</sup>, 1974, having its professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and

- Mrs Céline TRIDANT, manager, born in Mont Saint Martin (France) on December 1st, 1979, having its professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2) The Company shall have its Registered Office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, he/she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le six mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Stichting Administratiekantoor Hasseberg, ayant son siège social au Prins Bernhardplein 200, NL-1097JB Amsterdam et immatriculée auprès du Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 57399077,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Amsterdam (Pays-Bas) en date du 6 mars 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme - Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Hasseberg (Lux) S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise conformément aux présents Statuts - y compris l'article 13 - et le cas échéant aux lois du Grand Duché du Luxembourg y compris la Loi (la "Loi Luxembourgeoise")

2.3 Toutefois, le gérant unique de la société (le «Gérant Unique») ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion de la Société (le «Conseil de Gestion») est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure

provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales en dehors du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

### 3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, et/ou dans des trusts en relation avec le portefeuille d'actifs immobiliers connu sous la dénomination du Portefeuille Eva (le "Portefeuille") constitué par des propriétés au Pays-Bas (les "Propriétés") détenues par une société de droit hollandais détenant un titre sur des créances portant sur certains prêts intragroupes en relation avec les Propriétés ("ICL"), par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations;

3.2 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avois par tous moyens en relation avec le Portefeuille;

3.3 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers en relation avec le Portefeuille, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements;

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière en relation avec le Portefeuille, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier;

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes en relation avec le Portefeuille, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, seulement des Sociétés Apparentées et dans le but de financer ses investissements dans le Portefeuille, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par les Sociétés Apparentées, selon des termes qu'elle jugera opportuns;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la Loi.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré-décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à dix-sept mille euros (17.000.-EUR) représenté par dix-sept mille (17.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune, réparties en six (6) catégories, comme il suit:

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de catégorie A;
- neuf cents (900) parts sociales de catégorie B;
- neuf cents (900) parts sociales de catégorie C;
- neuf cents (900) parts sociales de catégorie D;
- neuf cents (900) parts sociales de catégorie E;
- neuf cents (900) parts sociales de catégorie F,

ensemble dénommées les "Catégories de Parts Sociales" ou les "Parts Sociales" et ayant les mêmes droits et obligations tels que définis dans les Statuts.

5.2 Les détenteurs de Parts Sociales sont ensemble dénommés les "Associés".

5.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour les modifications de Statuts.

- Le capital social de la Société peut être réduit par une annulation des Parts Sociales en ce compris l'annulation d'une ou plusieurs Catégories de Parts Sociales entière(s) par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans de telle(s) catégorie(s) de Parts Sociales. En cas de rachats et d'annulations de Catégories de Parts Sociales, de tels annulations et rachats devront être réalisés dans l'ordre alphabétique décroissant (commençant par la catégorie F).

- Dans les cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales, les détenteurs de Parts Sociales de cette catégorie ont droit au Montant Disponible au pro-rata de leur participation dans cette catégorie de Parts Sociales (avec la limite cependant du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par l'assemblée générale des Associés) et les détenteurs de Parts Sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque part sociale de la catégorie de Parts Sociales appropriée détenue par eux et annulée.

5.4 La Valeur d'Annulation par Part Sociale est calculée en divisant le Montant d'Annulation Total par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales rachetée ou annulée.

5.5 Le Montant d'Annulation Total doit être un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des Associés sur la base des Comptes Intérimaires appropriés et en vertu des dispositions de l'article 15 des présents Statuts. Le Montant d'Annulation Total pour chaque part sociale doit être le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des Associés dans les conditions requises pour la modification des présents Statuts sous réserve cependant que le Montant d'Annulation Total ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible.

5.6 Lors du rachat et de l'annulation des Parts Sociales d'une catégorie de Parts Sociales, la Valeur d'Annulation par Part Sociale deviendra due et payable par la Société.

Pour les besoins de cet article 5, les mots suivants auront les définitions suivantes:

- "Comptes Intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.  
- "Date des Comptes Intérimaires" signifie la date pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie de Parts Sociales concernée.

- "Montant Total d'Annulation" signifie le montant devant être payé comme prix de rachat pour les Parts Sociales rachetées.

- "Montant Disponible" signifie en relation avec les Parts Sociales le montant total des bénéfices nets attribuables à une Catégorie de Parts Sociales (tel que déterminé en vertu de l'article 15 des présents Statuts) de la Société (incluant des profits reportés) dans la mesure où les Associés auront eu droit à des distributions de dividendes en accord avec l'article 15 des présents Statuts, accru par (i) toute réserve librement distribuable (incluant dans le doute la prime d'émission) et (ii) selon le cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale, dans la mesure où ce montant constitue un montant disponible, touchant à la Catégorie de Parts Sociales à être annulée dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles en vertu de la loi, mais réduit par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses) et (ii) toutes sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des présents statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (dans le doute, sans quelconque double calcul) pour que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Par lequel:

AA = le Montant Disponible;

NP = bénéfices nets attribuables à une catégorie de Parts Sociales en vertu des dispositions de l'article 15 des présents statuts (incluant des bénéfices reportés tel que déterminé pour la catégorie de Parts Sociales concernée en vertu de l'article 15 des présents Statuts);

P = toutes réserves librement distribuables;

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie de Parts Sociales à être annulée dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles en vertu de la loi;

L = pertes (pertes reportées incluses);

LR = toutes sommes à être placées dans des réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des présents Statuts.

- "Valeur d'Annulation par Part Sociale" signifie le montant d'annulation par Part Sociale devant être payé par le Associés.

5.7 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associé(s).

5.8 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites de ce qui est prévu par la Loi.

## **6. Indivisibilité des parts.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 sans préjudice des dispositions de l'article 7.2.2 ci-dessous, les Parts Sociales ne peuvent pas être cédées, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession en assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne peuvent pas être transmises pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions prévues par l'article 189 de la Loi sont remplies;

7.2.3 la cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

## 8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par un seul Gérant, il sera désigné dans les présents Statuts comme le Gérant Unique.

8.3 Si la Société est administrée de temps à autre par plus d'un Gérant, ils constitueront le Conseil de Gérance.

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour toute raison légitime par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

**9. Pouvoirs du conseil de gérance.** Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre tout ou partie des actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts comme devant être décidées par les Associés.

**10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par deux Gérants.

## 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, deux Gérants peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, deux Gérants détermineront les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) dudit mandataire, la durée de son mandat ainsi que toutes les autres conditions propres à son mandat.

## 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom du ou des Gérant(s) concerné(s).

12.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

### **13. Résolutions des associés.**

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4, 13.5 et 13.6, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (à l'exception du changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée par un vote à l'unanimité des Associés.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée par un vote à l'unanimité des Associés.

13.6 Les sujets suivants requièrent également l'approbation à l'unanimité des Associés:

- approbation des comptes annuels; et,
- distribution des résultats annuels et déclaration des dividendes annuels.

13.7 Une réunion des Associés (l' "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.8 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

13.9

13.9.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Assemblées Générales pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13.9.2 La majorité requise pour l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés.

13.9.3 Sauf si requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura pas de quorum pour l'adoption de résolutions écrites des Associés. Les résolutions écrites des Associés sont valablement prises immédiatement après la réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopieur ou des pièces jointes aux courriels) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues à l'article 13.9.1 et les dispositions ci-dessus de l'article 13.9.2, indépendamment du fait si tous les Associés ont voté ou pas.

### **14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance, prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

14.4 Si à cette période la Société compte plus de vingt-cinq Associés, au minimum une assemblée générale annuelle doit être tenue chaque année conformément à l'article 196 de la Loi.

### **15. Droit de distribution des parts.**

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Sous réserve que des fonds soient disponibles au niveau de la Société pour distribution et dans la mesure où la loi et présents Statuts l'autorisent, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance doit proposer que les sommes disponibles pour distribution soient distribuées.

15.3 La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant de cette distribution doit être prise par les associés en vertu des Statuts et en accord avec les dispositions suivantes:

- Les détenteurs de Parts Sociales A doivent être en droit de recevoir chaque année des distributions de dividendes d'un montant de zéro virgule dix pourcent (0.10%) de la valeur nominale des Parts Sociales A qu'ils détiennent, puis,

- Les détenteurs de Parts Sociales B doivent être en droit de recevoir chaque année des distributions de dividendes d'un montant de zéro virgule quinze pourcent (0.15%) de la valeur nominale des Parts Sociales B qu'ils détiennent, puis,
- Les détenteurs de Parts Sociales C doivent être en droit de recevoir chaque année des distributions de dividendes d'un montant de zéro virgule vingt pourcent (0.20%) de la valeur nominale des Parts Sociales C qu'ils détiennent, puis,
- Les détenteurs de Parts Sociales D doivent être en droit de recevoir chaque année des distributions de dividendes d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pourcent (0.25%) de la valeur nominale des Parts Sociales D qu'ils détiennent, puis,
- Les détenteurs de Parts Sociales E doivent être en droit de recevoir chaque année des distributions de dividendes d'un montant de zéro virgule trente pourcent (0.30%) de la valeur nominale des Parts Sociales E qu'ils détiennent, puis,
- Les détenteurs de Parts Sociales F doivent être en droit de recevoir le reste de toute distribution de dividendes.

Si l'entière de la dernière classe de Parts Sociales restantes (par ordre alphabétique, c'est-à-dire la catégorie de Parts Sociales F) est annulée suivant son remboursement, rachat ou autre au moment de la distribution, le restant de toute distribution de dividendes doit être attribué à la dernière catégorie de Parts Sociales précédente dans l'ordre alphabétique décroissant (c'est-à-dire initialement la catégorie de Parts Sociales E).

15.4 Dans tous les cas, des dividendes ne peuvent être distribués et des Parts Sociales rachetées que dans la mesure où la Société a distribué les sommes comme prévu par la Loi et conformément aux autres dispositions applicables de la Loi.

15.5 Nonobstant les dispositions qui précèdent, le Gérant Unique ou en cas de plusieurs Gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associé(s) conformément aux dispositions sur la distribution décrites dans l'article 15.3 avant la fin de l'année sociale sur la base des comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution et il est entendu que (i) le montant devant être distribué ne doit pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés en avant et des réserves distribuables, mais diminués par les pertes reportées en avant et les sommes devant être attribuées à une réserve devant être établie en vertu de la Loi et des Statuts et que (ii) toute somme distribuée qui ne correspond pas au bénéfice réellement réalisé doit être remboursée aux Associé(s).

## **16. Dissolution et Liquidation.**

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

16.4 La liquidation devra être réalisée en conformité avec les dispositions relative à la distribution de l'article 15.3.

## **17. Interprétation et Loi Luxembourgeoise.**

17.1 Dans les présents Statuts:

17.2 Une référence à:

- a) un genre devra inclure chaque genre;
- b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications).

17.3 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.4 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.5 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Prix de souscription (EUR)
Stichting Administratiekantoor Hasseberg . . . . .	12.500 parts sociales de catégorie A; 900 parts sociales de catégorie B; 900 parts sociales de catégorie C; 900 parts sociales de catégorie D; 900 parts sociales de catégorie E; 900 parts sociales de catégorie F.	17.000
Total . . . . .	17.000	17.000

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de dix-sept mille euros (17.000.- EUR) entièrement alloué au capital social de la Société, se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros (1.400.- EUR).

#### Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social, a adopté, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:

- Monsieur Jonathan LEPAGE, gérant, né le 27 août 1975 à Namur (Belgique), ayant comme adresse professionnelle 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- Monsieur Oliver WOLF, gérant, né le 1<sup>er</sup> avril 1974 à Bendorf (France), ayant comme adresse professionnelle 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et

- Madame Céline TRIDANT, gérant, née le 1<sup>er</sup> Décembre 1979, à Mont Saint Martin (France), ayant comme adresse professionnelle 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2. Le Siège Social de la Société est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mars 2013. LAC/2013/11193. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2013.

Référence de publication: 2013034667/676.

(130042647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2013.

#### **Association des parents d'élèves de l'enseignement préscolaire et primaire de la commune de Clemency, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4979 Fingig, 24, rue Nicolas Margue.

R.C.S. Luxembourg F 2.503.

#### *Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2013*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association sans but lucratif «ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE CLEMENCY» avec siège social à L-4964 Clemency, 5, chemin d'Arlon, immatriculée auprès du Registre de Commerce

et des Sociétés de Luxembourg, section F, sous le numéro 2.503, que l'adresse du siège social vers L-4979 Fingig, 24 rue Nicolas Margue et que l'article 2 des statuts aura la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi à L-4979 Fingig, 24 rue Nicolas Margue.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour l'association*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013036691/18.

(130045387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Apaulus Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 147.350.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013036688/11.

(130045288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Arlington Berkeley Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.945.

Par résolutions signées en date du 15 mars 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Démission du membre du Conseil de Surveillance suivant à partir du 1<sup>er</sup> février 2013:

Mr Robert van 't Hoeft

2. Démission du membre du Conseil de Surveillance suivant à partir du 1<sup>er</sup> février 2013:

Mme Stephanie Weissglas

3. Nomination du nouveau membre du Conseil de Surveillance suivant à partir du 1<sup>er</sup> février 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013:

Mr Martin Paul Galliver, né le 15 juin 1980 à Monaco ayant son adresse professionnelle à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

4. Nomination du nouveau membre du Conseil de Surveillance suivant à partir du 1<sup>er</sup> février 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013:

Mr Edward Gerald Perrault, né le 25 août 1977 à Massachusetts, USA, ayant son adresse professionnelle à One Financial Plaza, Hartford, Connecticut 06101, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2013.

*Pour la Société*

TMF Luxembourg S.A.

*Signataire autorisée*

Référence de publication: 2013036690/25.

(130045639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Crown Packaging Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 13.207.770,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 156.282.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant A suivant avec effet rétroactif au 19 décembre 2012:

Monsieur Howard LOMAX, Baarermatte à 6340 Baar en Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013036804/15.

(130045185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Cavenagh Asia Feeder Fund S.C.A. SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 153.747.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg ayant agi en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2013 enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2013, LAC/2013/10535.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la Société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé organisée sous la forme d'une société en commandite par actions «Cavenagh Asia Feeder Fund S.C.A. SICAV-SIF», ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 153747, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 10 juin 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1339 du 30 juin 2010.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, ayant agi en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 août 2012, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 2383 du 25 septembre 2012.

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante: 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2013.

Référence de publication: 2013036793/25.

(130045032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Siba Sàrl, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Lux - Garage).**

Siège social: L-3672 Kayl, 48, rue de Tétange.

R.C.S. Luxembourg B 14.712.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 mars 2013.

*Pour la société*

Anja HOLTZ

*Le notaire*

Référence de publication: 2013037013/14.

(130045435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Meranti Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 17.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 51, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 85.333.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 30 avril 2012*

Il résulte de la résolution prise lors du Conseil d'Administration de la Société que le siège social de la Société a été transféré au L-2520 Luxembourg, 51, Allée Scheffer avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013037031/12.

(130045744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**M-F LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 85.643.

Nous vous prions de noter que nous démissionnons de nos fonctions de commissaire aux comptes de la société 'M-F LUX S.A.' inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, numéro B85643, avec effet immédiat.

Bergem, le 12 mars 2013.

Bureau MODUGNO sàrl

MODUGNO Salvatore

Référence de publication: 2013037022/12.

(130045449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**INEOS Holdings Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 157.805.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66073 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013037609/10.

(130046071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**London Trade Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9539 Wiltz, 10, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 104.149.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE***Extrait*

Par jugement n° 68/2013 rendu en date du 6 février 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a, conformément à l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société anonyme LONDON TRADE COMPANY S.A., avec siège à L-9539 Wiltz, 10, rue du Moulin, inscrite au RCS sous le numéro B 104.149.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur le juge Jean-Claude WIRTH de Diekirch et liquidateur Maître Christian HANSEN, Avocat à la Cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Christian HANSEN

*Le liquidateur / Avocat à la Cour*

30, route de Gilsdorf

L-9234 Diekirch

Référence de publication: 2013037901/20.

(130046185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**Nord Plâtre Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R.C.S. Luxembourg B 165.556.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 18 mars 2013.

Martine WEINANDY

*Notaire*

Référence de publication: 2013037903/12.

(130046334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**OA.SYS.Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 121.806.

Par la présente, je vous informe de ma décision de démissionner de mon poste d'administrateur de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 04.03.2013.

Siegfried Kohler

Administrateur

Référence de publication: 2013037904/12.

(130046489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

**NW G 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 175.667.

## STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of November.

Before us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg

## THERE APPEARED:

NW Europe Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 160.476

here represented by Mrs Laura Jacquet, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they wish to incorporate with the following articles of association:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and loans and the administration, control and development of its portfolio. The Company may, in this context, assume risks, existing or future, resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may also act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entity forming part of the same group of companies as the Company.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company is incorporated under the name of NW G 2 S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by the general meeting of its shareholders or by mean of a resolution of its sole shareholder, as the case may be. A transfer of the registered office within the same municipality may be decided by a resolution of the sole manager or, as the case may be, the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

### **B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least or by the sole shareholder, as the case may be.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### **C. Management**

**Art. 12.** The Company is managed by at least two managers, who need not to be shareholders. They shall be two classes of managers: «Class A Managers» and «Class B Managers». There shall be at least one Class A Manager and Class B Manager.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

The Company will only be bound in all circumstances by the joint signature of at least one Class A Manager together with one Class B Manager.

**Art. 13.** In case of several managers, the board of managers shall choose from among its shareholders a chairman, and may choose from among its shareholders a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication initiated from Luxembourg allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least (i) a Class B Manager and (ii) a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 17.** The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carry-forward profits and distributable reserves, but decreased by carry-forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

#### **D. Collective decisions of the shareholders - Decisions of the sole shareholder**

**Art. 18.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 20.** The sole shareholder, as the case may be, exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's financial year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 22.** Each year on the first of January, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent (5 %) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholder(s). Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders or by the sole shareholder, as the case may be, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them or to the sole shareholder, as the case may be.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and Payment*

All twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1) each have been subscribed by NW Europe Holdings S.a r.l, prenamed, for an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

All the shares have been entirely paid-in in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

### Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which are to be borne by the Company or which shall be charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
2. The following person is appointed as Class A Manager for an unlimited period of time:
  - Mr. Michael Sullivan, born in Connecticut, USA, on 25 April 1966, professionally residing at 575, fifth Avenue, NY-10017 New York, USA;
3. The following persons are appointed as Class B Managers for an unlimited period of time:
  - Mr. Michel van Krimpen, born in Rotterdam, Netherlands, on 19 February 1968, professionally residing at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; and
  - Mr. Robert McCorduck, born in Galway, Ireland, on 9 January 1972, professionally residing at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-sixième jour de novembre,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

NW Europe Holdings S.à r.l, une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160 476,

dûment représentée par Madame Laure Jacquet, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les procurations signées ne varientur par le mandataire et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

#### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et de prêts et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futures, résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérent à toute ou partie des activités réalisées par des tiers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

Sauf par voie d'appel public à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La Société peut également agir en tant qu'associé ou actionnaire de n'importe quelle société luxembourgeoise ou étrangère de son groupe, à responsabilité illimitée ou limitée pour les dettes et les obligations de cette (ces) entité(s).

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, y compris la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de propriétés immobilières.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de «NW G 2 S.à r.l.».

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand Duché en vertu d'une décision de son associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés. Un transfert du siège social à l'intérieur de la même municipalité pourra être décidé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) représentés par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social ou par l'associé unique, le cas échéant.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### **C. Gérance**

**Art. 12.** La Société est gérée par au moins deux gérants, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Il y aura deux classes de gérants: «Gérants de Classe A» et «Gérants de Classe B». Il y aura toujours au minimum un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B.

Les Gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine les termes de leurs mandats.

Ils peuvent être révoqués librement à tout moment et sans justification spécifique. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires commencés depuis Luxembourg où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si (i) un Gérant de Classe B est présent (ou participe autrement) ou représentée par procuration à la réunion du conseil de gérance et (ii) la majorité au moins des gérants est présente (ou participe autrement) ou représentée par procuration à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **D. Décisions collectives des associés - Décisions de l'associé unique**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 22.** Chaque année au trente et un janvier, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **G. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés ou, le cas échéant, par l'associé unique qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société ou distribué à l'associé unique.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

*Souscription et Libération*

L'ensemble des douze mille cinq cent (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune a été souscrit par NW Europe Holdings S.à r.l, susmentionnée, pour un montant de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500), entièrement affecté au capital social.

L'ensemble des parts sociales souscrites a été intégralement libéré, de sorte que la somme de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date des présentes et prendra fin le 31 décembre 2013.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
2. La personne suivante est nommée comme Gérant de Classe A pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Michael Sullivan, né à Connecticut, Etats-Unis, le 25 avril 1966, résidant professionnellement au 575, fifth Avenue, NY-10017 New York, Etats-Unis.
3. Les personnes suivantes sont nommées comme Gérant de Classe B pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Michel van Krimpen, né à Rotterdam, Pays-Bas, le 19 février 1968, résidant professionnellement au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg; et
  - Monsieur Robert McCorduck, né à Galway, Irlande, le 9 janvier 1972, résidant professionnellement au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française et qu'à la requête de cette même personne la version anglaise fera foi en cas de divergences entre le texte anglais et français.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Jacquet, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15819. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013032487/344.

(130039459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2013.

**Frasia Intermediate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.782.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the sixth of March.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

Frasia Holdings S.A., a public limited company (société anonyme), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B, number 175.327, having its registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Ms Stéphanie WEYDERT, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on March 6, 2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

### **A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name "Frasia Inter-mediate S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

#### **Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

#### **Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

#### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

### **B. Share capital - Shares**

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at sixteen thousand eight hundred eighteen Pound Sterling (GBP 16,818), represented by sixteen thousand eight hundred eighteen (16,818) shares with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each.

5.2 In addition to the subscribed capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to make distributions to the shareholders (including at the liquidation of the Company), provided that any such redemption or such distributions out of share premium shall firstly benefit such shares on which the relevant share premium has originally been paid, to offset any net realized losses or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 The Company may redeem its own shares in the manner set out in these articles of association.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters (3/4) of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

**C. Decisions of the shareholders****Art. 8. Collective decisions of the shareholders.**

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 9. General meetings of shareholders.** In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 10. Quorum and Vote.**

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

10.3 Resolutions covering the following matters with respect to the Company can only be adopted by (i) a majority of shareholders in terms of headcount and (ii) a majority vote of the shareholders present or represented:

- appointment or removal of the auditors of the Company; and
- approval of the statutory accounts of the Company.

10.4 Resolutions covering the following matters with respect to the Company can only be adopted by (i) a majority of shareholders in terms of headcount and (ii) a unanimous vote of shareholders present or represented:

- any recapitalisation of the Company, including further equity injections or effecting any share buyback or capital reduction;
- changing the accounting reference date of the Company; and
- any voluntary liquidation or winding-up of the Company.

**Art. 11. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the unanimous approval of all the shareholders of the Company.

**D. Management****Art. 13. Composition and Powers of the board of managers.**

13.1 The Company shall be managed by a board of managers comprising at least two (2) managers.

13.2 The single shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide to appoint one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s).

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

**Art. 14. Election, Removal and Term of office of managers.**

14.1 The managers shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

14.2 The managers shall be elected and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

**Art. 15. Vacancy in the office of a manager.** In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

**Art. 16. Convening meetings of the board of managers.**

16.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

16.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

16.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

**Art. 17. Conduct of meetings of the board of managers.**

17.1 The board of managers may elect among its members a chairman who needs to be a class A manager to the extent that such category has been designated by the general meeting of shareholders or the single shareholder, as the case may be. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

17.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager, who needs to be a class A manager to the extent that such category has been designated by the general meeting of shareholders or the single shareholder, as the case may be, as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

17.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof, it being understood that a class A manager may only appoint another class A manager as his proxy whereas a class B manager may appoint any other manager as his proxy. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

17.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

17.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers. If class A managers and class B managers have been appointed, a quorum of the board of managers shall be the presence or the representation of a majority of the managers holding office comprising at least one (1) class A manager or if several managers are present or represented a majority of class A managers present or represented.

17.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at a validly quorate meeting. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

17.7 The following decisions with respect to the Company, or a decision which has to be referred to the Company's managers for their consideration by the Company's direct or indirect subsidiaries as to whether the board of managers will exercise a veto on such a decision made by a direct or indirect subsidiary of the Company, shall be notified to the Company's direct shareholder(s) and any direct shareholder(s) of the Company may during a period of fourteen (14) calendar days as of such notification notify its/their veto on such decision to the Company's managers, it being understood that if no direct shareholder(s) of the Company has/have notified the board of managers of their veto during such period, the Company's managers may implement their decision:

- appointment of a new asset manager, renewal or termination of any agreement between the Company or, as the case may be, between the Company's indirect subsidiaries, and any asset manager;
- signing of any new lease (including the renewal of an existing lease) or early termination or amendment of any existing lease where the rental income is in excess of one million Pound Sterling (GBP 1,000,000) per annum;
- appointment or removal of any valuer, solicitor or service provider of the Company or of any direct or indirect subsidiary of the Company with annual fees in excess of one hundred and seventy five thousand Pound Sterling (GBP 175,000);
- entry into any long-term or onerous contract which cannot be terminated by the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company on less than 12 months' notice or requiring the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company to pay more than fifty thousand Pound Sterling (GBP 50,000), save for any long-term or onerous contract under which any monies due by the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company can be recovered from tenants as part of the service charge relating to any property held indirectly by the Company;
- commencing or settling any litigation (other than against any asset manager or administrator in relation to any asset management agreement or any administration agreement with the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company), where the value of the claim (or related claims) is less than three hundred thousand Pound Sterling (GBP 300,000) but above fifty thousand Pound Sterling (GBP 50,000);
- approval of the business plan and asset plan of the Company or, as the case may be, of the Company's direct or indirect subsidiaries and annual updates thereto;
- any change to the business plan or asset plan of the Company or, as the case may be, any direct or indirect subsidiary of the Company and, in particular, incurring any capital expenditure not included in the approved business plan and asset plan in excess of one hundred thousand Pound Sterling (GBP 100,000) and incurring any necessary but unbudgeted expenses which cannot be borne out of the contingency budget set out in an asset plan relating to any property indirectly owned by the Company prepared from time to time by any asset manager under an asset management agreement with the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company, which is limited to one (1) per cent of the rental income from any property indirectly owned by the Company, or out of the Company's and its direct or indirect subsidiaries' reserves.

17.8 The following decisions with respect to the Company, or a decision which has to be referred to the Company's managers for their consideration by the Company's direct or indirect subsidiaries as to whether the board of managers will exercise a veto on such a decision made by a direct or indirect subsidiary of the Company, shall be notified to the Company's direct shareholder(s), and any direct shareholder may during a period of fourteen (14) calendar days from receipt of such notification, notify its/their veto on such decision to the board of managers of the Company, it being understood that if no direct shareholder(s) of the Company has/have notified the board of managers of the Company of its/their veto during such period, the Company's managers may implement their decision:

- incurring any financial indebtedness other than loans from shareholders of the Company or their shareholders or their affiliates;
- the disposal or any encumbrance of any property indirectly owned by the Company or the acquisition of any other assets by the Company or by any direct or indirect subsidiaries of the Company;
- completion, amendment or termination of any sale and purchase agreement and any other agreement in relation to any property indirectly owned by the Company (excluding the termination of any asset management agreement with the Company or any of its direct or indirect subsidiaries);
- any matter concerning the tax treatment of any property indirectly owned by the Company and the tax treatment and/or tax residency of the Company or any of its direct or indirect subsidiaries;
- changing the accounting policies of the Company or of any of its direct or indirect subsidiaries;
- commencing or settling any litigation (other than against any asset manager or administrator in relation to any asset management agreement or any administration agreement with the Company or any direct or indirect subsidiary of the Company) where the value of the claim (or related claims) exceeds three hundred thousand Pound Sterling (GBP 300,000).

17.9 A decision which has to be referred to the Company's managers for their consideration by the Company's direct or indirect subsidiaries to the Company's managers for their consideration as to whether the board of managers will exercise a veto on any of the following decisions made by a direct or indirect subsidiary of the Company, shall be notified to the Company's direct shareholder(s), and any direct shareholder may, during a period of fourteen (14) calendar days as of such notification, notify its veto on such decision to the board of managers, it being understood that if no direct shareholder(s) of the Company has/have notified the board of managers of its/their veto during such period, the board of managers may implement their decision:

- appointment or removal of the auditors of the relevant direct or indirect subsidiary;
- approval of the statutory accounts of the relevant direct or indirect subsidiary;
- any recapitalisation of the relevant direct or indirect subsidiary, including further equity injections or effecting any share buyback or capital reduction;
- changing the accounting reference date of the relevant direct or indirect subsidiary;
- any voluntary liquidation or winding-up of the relevant direct or indirect subsidiary; and

- any amendment to the articles of association of the relevant direct or indirect subsidiary.

17.10 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he/she shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders, as the case may be.

17.11 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 18. Minutes of the meeting of the board of managers.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

**Art. 19. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of any two (2) managers, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

## E. Audit and Supervision

### Art. 20. Auditor(s).

20.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

20.2 A internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

20.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

20.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (reviseur(s) d'entreprises agree (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

20.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

## F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

**Art. 21. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

### Art. 22. Annual accounts and Allocation of profits.

22.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

22.2. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

22.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

22.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

22.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

22.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

### Art. 23. Interim dividends - Share premium and Assimilated premiums.

23.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may

not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

23.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

## G. Liquidation

### Art. 24. Liquidation.

24.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

24.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

## H. Final clause - Governing law

**Art. 25. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2013.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

### *Subscription and Payment*

The sixteen thousand eight hundred eighteen (16,818) shares newly issued have been entirely subscribed by Frasia Holdings S.A., aforementioned, for an aggregate amount of eighteen thousand five hundred Pound Sterling (GBP 18,500), whereof an amount of one thousand six hundred eighty-two Pound Sterling (GBP 1,682) is allocated to the share premium of the Company and an amount of sixteen thousand eight hundred eighteen Pound Sterling (GBP 16,818) is allocated to the share capital of the Company.

The shares so subscribed have been fully paid-up by a contribution in cash so that the amount of eighteen thousand five hundred Pound Sterling (GBP 18,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

### *Resolutions of the sole shareholder*

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has thereupon passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:

(i) Ms. Sylvie Reisen, born on 1<sup>st</sup> November 1965 in Steinfort (Luxembourg), professionally residing at 21 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as class A manager of the Company;

(ii) Ms. Nadine Pereira, born on 27 September 1967 in Longwy (France), professionally residing at 21 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as class A manager of the Company; and

(iii) Mr. Francis Gabriel Smedley, born on 31 May 1975 in Buxton (United Kingdom), professionally residing at 8<sup>th</sup> Floor, 155 Bishopsgate, London EC2M 3XJ, as class B manager of the Company.

3. The amount of one thousand six hundred eighty-two Pound Sterling (GBP 1,682) currently in the share premium account of the Company shall be entirely allocated to the Company's legal reserve.

The legal reserve account of the Company shall thus be credited with an amount of one thousand six hundred eighty-two Pound Sterling (GBP 1,682).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille treize, le six mars.

Par-devant nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Frasia Holdings S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 175.327, ayant son siège social au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

dûment représentée par Maître Stéphanie WEYDERT, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 mars 2013.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

### A. Nom - Objet - Durée - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Frasia Intermedia S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## B. Capital social - Parts sociales

### Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à seize mille huit cent dix-huit Livres Sterling (GBP 16.818), représenté par seize mille huit cent dix-huit (16.818) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune.

5.2 En plus du capital social souscrit, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une ou plusieurs parts en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement, en cas de rachat par la Société des parts sociales des associés, pour effectuer des distributions aux associés (y compris lors de la liquidation de la Société), sous réserve qu'un tel rachat ou qu'une telle distribution prélevé sur la prime d'émission bénéficie en priorité aux parts sociales sur lesquelles la prime d'émission en question a été payée à l'origine, pour compenser des pertes nettes réalisées ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux présents statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

### Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts (3/4) du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

## C. Décisions des associés

### Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale des associés, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

**Art. 9. Assemblées générales des associés.** Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

### Art. 10. Quorum et Vote.

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

10.3 Les résolutions concernant les questions suivantes relatives à la Société ne peuvent être adoptées qu'à (i) une majorité des associés en nombre et (ii) un vote majoritaire des associés présents ou représentés:

- nomination ou révocation des commissaires aux comptes ou des réviseurs d'entreprises agréés de la Société; et
- approbation des comptes annuels de la Société.

10.4 Les résolutions concernant les questions suivantes relatives à la Société ne peuvent être adoptées qu'à (i) une majorité des associés en nombre et (ii) un vote unanime des associés présents ou représentés:

- toute recapitalisation de la Société, y compris de nouvelles injections de capitaux propres ou l'exécution de tout rachat d'actions ou une réduction de capital;
- modifier les dates de commencement et de clôture de l'exercice social de la Société; et
- toute liquidation volontaire ou dissolution de la Société.

**Art. 11. Changement de nationalité.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord unanime de tous les associés de la Société.

## D. Gérance

### **Art. 13. Composition et Pouvoirs du conseil de gérance.**

13.1 La Société peut être gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux (2) gérants.

13.2 L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, pourra nommer un (1) ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérant(s) de catégorie B.

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

### **Art. 14. Nomination, Révocation des gérants et Durée du mandat des gérants.**

14.1 Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2 Les gérants sont nommés et peuvent être librement révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

**Art. 15. Vacance d'un poste de gérant.** Dans l'hypothèse où un poste de gérant deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder celle du mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des associés appelée à statuer sur la nomination permanente, conformément aux dispositions légales applicables.

### **Art. 16. Convocation aux réunions du conseil de gérance.**

16.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

16.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

16.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

### **Art. 17. Conduite des réunions du conseil de gérance.**

17.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres, qui doit être un gérant de catégorie A dans la mesure où une telle catégorie a été désignée par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, selon le cas. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

17.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant, qui doit être un gérant de catégorie A dans

la mesure où une telle catégorie a été désignée par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, selon le cas, comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

17.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante, étant entendu qu'un gérant de catégorie A peut uniquement désigner un autre gérant de catégorie A comme son mandataire, tandis qu'un gérant de catégorie B peut désigner tout autre gérant, indépendamment de sa catégorie, comme son mandataire. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

17.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

17.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Si des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B ont été nommés, le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, un tel quorum comprenant au moins un (1) gérant de catégorie A ou si plusieurs gérants sont présents ou représentés lors d'une réunion, une majorité de gérants de catégorie A présents ou représentés.

17.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés lors d'une réunion du conseil de gérance siégeant valablement. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, ne dispose pas d'une voix prépondérante.

17.7 Les décisions suivantes concernant la Société ou ayant été soumises aux gérants de la Société pour leur examen par les filiales directes ou indirectes de la Société, pour savoir si un droit de veto sera exercé par le conseil de gérance sur telle décision de la filiale directe ou indirecte de la Société, doit être notifiée à l'associé/aux associés direct(s) de la Société et tout associé direct de la Société peut pendant un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de cette notification, notifier aux gérants de la Société son/leur veto sur telle décision, étant entendu que si aucun associé direct de la Société a notifié son veto pendant cette période au conseil de gérance, les gérants de la Société peuvent mettre en oeuvre leur décision:

- nomination d'un nouveau gestionnaire d'actifs, renouvellement ou résiliation de toute convention entre la Société ou, le cas échéant, des filiales indirectes de la Société et un gestionnaire d'actifs;
- signer tout nouveau bail (y compris le renouvellement d'un bail existant) ou toute résiliation anticipée ou modification d'un bail existant produisant un revenu locatif annuel excédant un million Livres Sterling (GBP 1.000.000);
- nomination ou révocation d'un évaluateur, avocat ou prestataire de services de la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société dont les frais de service annuels excèdent cent soixante-quinze mille Livres Sterling (GBP 175.000);
- la conclusion d'un contrat de longue durée ou onéreux qui ne peut être résilié par la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société avec un préavis de moins de 12 mois, ou en application duquel, la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société serait obligée de payer plus de cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000), à l'exception d'un contrat de longue durée ou onéreux en vertu duquel toute somme d'argent due par la Société ou par une des filiales directes ou indirectes de la Société peut être récupérée auprès des locataires dans le cadre du service presté en relation avec une propriété que la Société détient indirectement;
- initier ou transiger un litige (autre que contre un gestionnaire d'actifs ou gestionnaire en vertu d'un quelconque contrat de gestion d'actifs ou contrat de gestion conclu avec la Société ou une de ses filiales directes ou indirectes), pour lequel le montant de la revendication (ou les revendications connexes) est en deçà de trois cents mille Livres Sterling (GBP 300.000), mais excédant cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000);
- approuver le plan d'affaires et le plan d'actifs de la Société ou, le cas échéant, des filiales directes ou indirectes de la Société et ses mises à jours annuels; et
- toute modification du plan d'affaires ou du plan d'actifs de la Société ou, le cas échéant, des filiales directes ou indirectes de la Société et, en particulier, entraînant une dépense en capital non incluse dans le plan d'affaires ou le plan d'actifs tel qu'approuvé, excédant cent mille Livres Sterling (GBP 100.000) et causant des dépenses nécessaires, mais non budgétées, lesquelles ne peuvent être supportées par le budget de réserve fixé dans un plan d'actif en relation avec toute propriété indirectement détenue par la Société et préparé de temps à autre par un gestionnaire d'actifs sous un contrat de gestion d'actifs conclu avec la Société ou avec une de ses filiales directes ou indirectes, qui est limité à un (1) pour cent des revenus locatifs de toute propriété indirectement détenue par la Société, ou par les réserves de la Société et de ses filiales directes ou indirectes.

17.8 Les décisions suivantes relatives à la Société ou une décision qui a été soumise aux gérants de la Société pour leur considération par les filiales directes ou indirectes de la Société, pour savoir si un droit de veto par le conseil de gérance sera exercé sur telle décision de la filiale directe ou indirecte de la Société, doit être notifiée à l'associé/aux associés direct(s) de la Société et tout associé direct de la Société peut pendant un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de cette notification, notifier au conseil de gérance de la Société son/leur veto sur telle décision, étant entendu

que si aucun associé direct de la Société a notifié son veto au conseil de gérance de la Société durant ce délai, les gérants de la Société peuvent mettre en oeuvre cette décision:

- contracter un endettement financier autre que des emprunts auprès des associés de la Société ou leurs associés ou leurs filiales;
- la disposition ou toute charge d'une propriété détenue indirectement par la Société ou l'acquisition de tout autre actif par la Société ou une des filiales directes ou indirectes de la Société;
- conclusion, modification ou résiliation de tout contrat de vente et de tout autre contrat en relation avec une propriété détenue indirectement par la Société (à l'exclusion de la résiliation d'un contrat de gestion d'actifs conclu avec la Société ou une des ses filiales directes ou indirectes);
- toute décision en relation avec le traitement fiscal d'une propriété détenue indirectement par la Société et le traitement fiscal et/ou la résidence fiscale de la Société ou d'une des filiales directes ou indirectes de la Société;
- changer les principes comptables de la Société ou d'une des filiales directes ou indirectes de la Société;
- initier ou transiger tout litige (autre que contre un gestionnaire d'actifs ou gestionnaire en relation avec un contrat de gestion d'actifs ou un contrat de gestion conclu avec la Société ou une de ses filiales directes ou indirectes) excédant trois cent mille Livres Sterling (GBP 300.000).

17.9 Une décision qui a été renvoyée aux gérants de la Société pour leur considération par les filiales directes ou indirectes de la Société, pour savoir si un droit de veto par le conseil de gérance sera exercé sur telle décision de la filiale directe ou indirecte de la Société, doit être notifiée à l'associé/aux associés direct(s) de la Société, et tout associé direct de la Société peut pendant un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de cette notification, notifier au conseil de gérance de la Société son/leur veto sur telle décision, étant entendu que si aucun associé direct de la Société a notifié son veto au conseil de gérance de la Société durant ce délai, les gérants de la Société peuvent mettre en oeuvre cette décision:

- nomination ou révocation des commissaires aux comptes ou des réviseurs d'entreprises agréés de la filiale directe ou indirecte concernée;
- approbation des comptes annuels de la filiale directe ou indirecte concernée;
- toute recapitalisation de la filiale directe ou indirecte concernée, y inclus des injections de capitaux propres ou réalisant un rachat d'actions ou une réduction de capital;
- modifier les dates de commencement et de clôture de l'exercice social de la filiale directe ou indirecte concernée;
- toute liquidation volontaire ou dissolution de la filiale directe ou indirecte concernée; et
- toute modification des statuts de la filiale directe ou indirecte concernée.

17.10 Aucun contrat ou autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou firmes n'est affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y ont un intérêt personnel, ou en sont administrateur, gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé.

Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplit en même temps des fonctions d'administrateur, de gérant, d'associé, de fondé de pouvoirs ou d'employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contracte ou entre autrement en relations d'affaires, n'est pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou une telle opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés, selon le cas.

17.11 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

**Art. 18. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; Procès-verbaux des décisions du gérant unique.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président ou par deux (2) gérants.

**Art. 19. Rapports avec les tiers.** La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe de deux (2) gérants, ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

## E. Audit et Surveillance

### Art. 20. Commissaire - Réviseur d'entreprises agréé.

20.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

20.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

20.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

20.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

20.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

## F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

**Art. 21. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

### Art. 22. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

22.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

22.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

22.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

22.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

22.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

22.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

### Art. 23. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et Primes assimilées.

23.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

23.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

## G. Liquidation

### Art. 24. Liquidation.

24.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

24.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

## H. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 25. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2013.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

### *Souscription et Paiement*

Les seize mille huit cent dix-huit (16.818) parts sociales nouvellement émises ont été intégralement souscrites par Frasia Holdings S.A., susmentionnée, pour un montant total de dix-huit mille cinq cents Livres Sterling (GBP 18.500), dont un montant de mille six cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 1.682) est affecté à la prime d'émission de la Société et un montant de seize mille huit cent dix-huit Livres Sterling (GBP 16.818) est affecté au capital social de la Société.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de dix-huit mille cinq cents Livres Sterling (GBP 18.500) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille cinq cents euros.

### *Résolutions de l'associé unique*

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 21, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants pour une durée indéterminée:

(i) Madame Sylvie Reisen, née le 1<sup>er</sup> novembre 1965 à Steinfort (Luxembourg), résidant professionnellement au 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A de la Société;

(ii) Madame Nadine Pereira, née le 27 septembre 1967 à Longwy (France), résidant professionnellement au 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A de la Société; et

(iii) Monsieur Francis Gabriel Smedley, né le 31 mai 1975 à Buxton (Royaume-Uni), résidant professionnellement au 8<sup>th</sup> Floor, 155 Bishopsgate, Londres EC2M 3XJ, en tant que gérant de catégorie B de la Société.

3. Le montant de mille six cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 1.682) actuellement dans la prime d'émission de la Société est entièrement affecté à la réserve légale de la Société. La réserve légale de la Société est en conséquence créditée d'un montant de mille six cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 1.682).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WEYDERT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 mars 2013. Relation: EAC/2013/3283. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013034159/712.

(130042226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2013.

### **Vireos Investment Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.353.

### — EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2012 a résolu de «co-opter M. Marc Wenda (demeurant professionnellement 15 Avenue J.F. Kennedy L -1855 Luxembourg) en remplacement de Mme Michèle Berger en tant qu'administrateur dès réception de l'accord de la CSSF.»

L'accord de la CSSF a été reçu en date du 12 février 2013.

Référence de publication: 2013036610/13.

(130044822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2013.

**Webster International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

R.C.S. Luxembourg B 122.540.

La soussignée, Citadelle Trust & Management Services SC, ayant son siège social et ses bureaux au 6, Rue Henri M. Schnadt/Niveau 2, L-2530 Luxembourg, atteste par la présente que l'établissement du siège de la société

**WEBSTER INTERNATIONAL SARL**

R.C. Luxembourg Section B Numéro 122.540

a pris fin le 25 Février 2013 et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Luxembourg, le 25 Février 2013.

Référence de publication: 2013036619/13.

(130044873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2013.

**Yetstream International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

R.C.S. Luxembourg B 122.539.

La soussignée, Citadelle Trust & Management Services SC, ayant son siège social et ses bureaux au 6, Rue Henri M. Schnadt/Niveau 2, L-2530 Luxembourg, atteste par la présente que l'établissement du siège de la société

**YETSTREAM INTERNATIONAL SARL**

R.C. Luxembourg Section B Numéro 122.539

a pris fin le 25 Février 2013 et que par conséquent cette société n'a plus son siège social ni ses bureaux à cette adresse à partir du jour suivant.

Luxembourg, le 25 Février 2013.

Référence de publication: 2013036627/13.

(130044879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2013.

**nextKK Holdings S.C.S., Société en Commandite simple,  
(anc. nextKK KLICKA S.C.S.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 174.731.

**EXTRAIT**

Il résulte d'un acte dressé par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 7 mars 2013, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 mars 2013, Relation: LAC/2013/11082,

- que la dénomination de la société en commandite simple «nextKK Holdings S.C.S.» a été modifiée en «nextKK Holdings S.à r.l. S.C.S.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2013.

Référence de publication: 2013036680/15.

(130045460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**Valve S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 169.804.

L'adresse de Monsieur Mike DUNKLE, délégué à la gestion journalière de la Société, est désormais au:

- 14, rue Jean-Pierre Kemp, L-8029 Strassen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2013.

Valve S.à r.l.

Référence de publication: 2013036586/13.

(130044336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2013.

**B-Iond S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 88.763.

En date du 02 janvier 2013, les actionnaires ont décidé, que le social sera dorénavant au 7, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

*Pour B-IOND SA*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013036752/13.

(130045494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**A3F S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1133 Luxembourg, 17, rue des Ardennes.

R.C.S. Luxembourg B 144.951.

Le bilan arrêté au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 mars 2013.

*Pour A3F SARL*

*Fiduciaire Roger Linster Sàrl*

Référence de publication: 2013036751/12.

(130045099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Diamonds and Pearls S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 89.161.

*Rectificatif des comptes annuels se terminant au 31 décembre 2009, enregistrés à Luxembourg - Sociétés, le 9 février 2011  
référence L-110024585*

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2013.

*Diamonds and Pearls S.à r.l.*

*TMF Corporate Service S.A.*

*Signature*

*Gérant unique*

Référence de publication: 2013036843/16.

(130045055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Value Portfolio, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.415.

Les comptes annuels au 30. September 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für Value Portfolio*

*DZ PRIVATBANK S.A.*

Référence de publication: 2013036584/11.

(130044831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2013.

---

**Calfin Metal Trading International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 149.438.

## EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue extraordinairement en date du 8 février 2013 que la société Sigma Fin International Sarl a démissionné de sa fonction d'administrateur.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013036810/11.

(130045276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**MILLE et 1 CHIENS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4599 Differdange, 43, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 145.749.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROCOMPTA-LUX SARL

Signature

Référence de publication: 2013036440/11.

(130044421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2013.

**OPCTN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 159.178.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OPCTN S.A.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013036459/11.

(130045013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2013.

**SSCP Security Holding SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 137.111.

Suite au transfert du siège social de la Société en date du 22 février 2013, l'adresse du gérant SSCP Security SARL (RCS Luxembourg No. B 136.932) est à changer en 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013037198/10.

(130045425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**SSCP Security S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 136.932.

Suite au transfert du siège social de la Société en date du 22 février 2013, les adresses respectives des gérants Anke Jager et Alexander James Bermingham sont à changer en 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013037200/10.

(130045412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**SSCP SAR Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 167.544.

Suite au transfert du siège social de la Société en date du 22 février 2013, l'adresse du gérant commandité SSCP SAR S.à.r.l. est à changer en 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013037202/10.

(130045256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**SSCP Rotor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 160.505.

Suite au transfert du siège social de la Société en date du 22 février 2013, les adresses respectives des gérants Anke Jager et Alexander James Bermingham sont à changer en 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013037196/10.

(130045081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**SHCO 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 149.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2013.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2013037173/12.

(130045779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Activtrading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5887 Alzingen, 477, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 131.402.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2013.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2013037370/12.

(130046181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**SSCP SAR Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 167.518.

Suite au transfert du siège social de la Société en date du 22 février 2013, l'adresse de l'associé SSCP SAR Holdings S.C.A. (R.C.S. Luxembourg No. B 167.544) est à changer en 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013037204/10.

(130045456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Société du Parking Guillaume SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 24B, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 15.590.

La liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013037188/10.

(130045807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**PEAK-Property Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 89.444.

Les comptes annuels au 31.12.2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013037104/10.

(130045707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**Argyle Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 12.001,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.745.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 mars 2013.

Référence de publication: 2013037360/11.

(130045917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

**Wilton 18 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 122.979.

*Rectificatif du dépôt du 15.03.2013 sous le N° L130043882*

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILTON 18 S.A.

Régis DONATI / Robert REGGIORI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013037286/13.

(130045402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**Wheels Communication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 96.809.

Je vous informe par la présente de ma démission du poste d'administrateur unique avec effet immédiat au sein de votre société WHEELS COMMUNICATION S.A inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 96.809.

Le 28 février 2013.

Jean Christophe PONSSON.

Référence de publication: 2013037285/10.

(130045516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

**Weinberg Real Estate Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.997.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 mars 2013.

Référence de publication: 2013037279/10.

(130045091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Valstar Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 171.717.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66060 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013037249/10.

(130045324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Th-VEST HOLDING S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 84.187.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TH-VEST HOLDING S.A., SPF

Référence de publication: 2013037221/11.

(130045359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Société luxembourgeoise de Leasing BIL-LEASE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 136, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 38.718.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/03/2013.

Société Luxembourgeoise de Leasing Bil-Lease

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2013037154/13.

(130045400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2013.

---

**Argyle Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.001,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 174.735.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2013.

Référence de publication: 2013037359/11.

(130045899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**CEREP Cityliving S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 156.778.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 janvier 2013.

Référence de publication: 2013037468/10.

(130046470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**Chaussures Ries S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6830 Berbourg, 8B, rue Kelterbiereg.  
R.C.S. Luxembourg B 79.627.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le gérant*

Référence de publication: 2013037474/10.

(130045842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**Cerep Ares GP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 113.154.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2013.

Référence de publication: 2013037467/10.

(130046424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**In Globo Consult S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 4A, avenue Docteur Ernest Feltgen.  
R.C.S. Luxembourg B 88.033.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 février 2013.

*Pour la société*

Anja HOLTZ

*Le notaire*

Référence de publication: 2013037607/13.

(130045862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**Lokris S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 112.357.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 20 mars 2013.

Référence de publication: 2013037667/10.

(130046044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**Koike S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 96.570.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Mamer, le 20/03/2013.

Référence de publication: 2013037662/10.

(130046001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**KKR NTC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 166.695.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66088 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013037660/10.

(130046133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---

**International Corporate & Facility Office S.A., Société Anonyme,  
(anc. International Corporate & Family Office).**

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 117.955.

**RECTIFICATIF***Extrait*

Lors des Résolutions de l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée INTERNATIONAL CORPORATE & FAMILY OFFICE, ayant son siège social au 3, Rue Belle-Vue, 6ème étage, L-1227 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.955, suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 février 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

acte enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 mars 2013, LAC/2013/10574, aux droits de 12.- €, en cours de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, une erreur matérielle s'est glissée lors de la nomination des administrateurs-délégués Monsieur Vincent CORMEAU et Monsieur Bertrand MICHAUD.

En effet il y a lieu de préciser la durée de leur mandat qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2018.

Signé: Martine Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 mars 2013. LAC/2013/11637. Reçu douze euros EUR 12,-.

*Le receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 mars 2013.

Référence de publication: 2013037614/24.

(130046277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2013.

---